

François-Xavier BELLAMY

Député au Parlement européen
Président de la délégation française du Groupe PPE

Madame Ojeaku Nwabuzo
European Network Against Racism
Rue Ducale 67
1000 Bruxelles

Paris, le 27 mars 2023

Madame la Directrice, Madame Ojeaku Nwabuzo,

Le 16 mars 2023, vous avez adressé, avec 53 associations liées au réseau ENAR, que vous dirigez, une lettre ouverte à la Présidente du Parlement européen et à la Présidente de la Commission européenne. L'objet de ce courrier était de vous plaindre des "attaques diffamatoires" contre les "organisations de la société civile" dont je me serais rendu coupable à travers une déclaration diffusée le 23 février dernier, depuis le Parlement européen.

J'avais en effet rappelé, en découvrant que l'ENAR était associé à la "Semaine de l'Antiracisme" au sein du Parlement, que votre plateforme avait un agenda politique bien étranger à la cause de la lutte contre le racisme, et je maintiens bien sûr les faits que j'avais pour le démontrer : le soutien que vous avez apporté, trois jours après la décapitation de Samuel Paty, à l'organisation islamiste CCIF, qui venait d'être dissoute par le gouvernement français suite à son lien avec le meurtre de ce professeur. Votre lien avec les associations FEMYSO, LALLAB ou Alliance Citoyenne, qui se sont donné pour but de banaliser le voile en Europe, quand les Iraniennes meurent pour s'en libérer – sans que ces associations qui se disent "féministes" aient un seul mot pour s'en émouvoir. Ou encore le fait que votre propre prédécesseur à la direction de l'ENAR a admis avoir été membre des Frères musulmans...

Mon intervention rappelait ces faits, et d'autres encore ; mais à mon grand étonnement, le courrier que vous écrivez pour vous en plaindre ne contient pas le début de commencement d'une seule réponse, sur aucun de ces points. Comment pourrait-il y avoir "diffamation", Madame la Directrice, là où il n'y a qu'un rappel de faits parfaitement avérés, et confirmés par tous les médias qui s'y sont intéressés ? Pour lancer une telle accusation, mieux vaut être capable d'expliquer en quoi ces affirmations sont fausses... Mais à mes observations simples et précises, vous répondez seulement par le registre habituel des variations indignées, déjà usées jusqu'à l'absurde : "tentatives de fragiliser le travail de la société civile", "nécessité d'une protection des espaces européens dans leur diversité", "réduction de l'espace de la société civile", "manque d'attention au racisme structurel et institutionnel", "besoin de promotion d'une meilleure culture de l'inclusivité"... Tout cela ne fait pas une seule explication pour

justifier les faits que je partageais à la connaissance du public. Il faudra plus que le lexique dérisoire de vos protestations coutumières pour vous exonérer de votre responsabilité. Et vous ne vous en sortirez pas en tentant d'imposer au Parlement européen la censure dont vous semblez rêver – il faut dire que bien des pays qui financent vos associations-membres constituent des exemples plutôt performants en matière de “réduction de l'espace de la société civile”. Je suis désolé de vous l'annoncer, nous ne sommes pas prêts à suivre leur modèle...

Car en fait de “réduction de l'espace”, c'est celui de vos contradicteurs que vous cherchez à détruire : n'est-ce pas une bien étrange démarche que celle qui consiste à écrire aux Présidentes de ces deux institutions pour dénoncer mon intervention, quand il aurait été si simple de m'écrire pour me partager les raisons de votre désaccord ? Vous vous plaignez de ce que j'ai exprimé ces inquiétudes au sein du Parlement européen ; mais, le saviez-vous, il se trouve que j'y ai été élu pour cela : deux millions de citoyens m'ont confié leur voix, avec la liste que je menais, pour que je fasse précisément, en leur nom, le travail d'agir sans relâche, et d'alerter sans concessions. Ce sera à eux, et à eux seuls, de juger ce mandat que je remettrai dans leurs mains. A eux seuls – ni à vous, ni à une “société civile” autoproclamée, ni même aux Présidentes de nos institutions auxquelles vous jugez utile d'adresser votre délation. Quant au réseau ENAR que vous dites terriblement “menacé” par mon intervention, il a le privilège d'intervenir au sein du Parlement, de la Commission, d'avoir manifestement porte ouverte partout à Bruxelles, et d'avoir reçu depuis près de vingt ans des millions d'euros de subventions publiques... Jouer le rôle de victimes est peut-être un registre habituel pour vous, mais je connais des militants des droits fondamentaux autrement persécutés.

Vous savez, Madame la Directrice, nous avons tous deux la chance de vivre en démocratie. S'engager dans le débat public y suppose généralement d'accepter la possibilité d'une contradiction ; si j'avais écrit un courrier de dénonciation aux autorités pour chaque critique que j'ai reçue, j'aurais perdu bien du temps pour des travaux plus utiles. Quand quelqu'un vous pose des questions, chercher une administration qui puisse le faire taire est au mieux une facilité – et au pire, le symptôme d'une désolante fragilité. Pour affronter un désaccord politique, pardonnez ce réflexe peut-être un peu désuet, le mieux est encore de parler. Vous m'avez dénoncé, et gravement accusé ; c'est la raison pour laquelle je vous propose de nous parler, et de le faire en public : je serais très heureux d'une discussion avec vous, que nous pourrions partager, sans filtre ni montage, sur le média de votre choix ou sur les réseaux sociaux. Je ne doute pas que dans nos pays, la société civile à laquelle vous êtes si attachée serait curieuse d'entendre vos réponses aux questions que je posais, et très intéressée de mieux comprendre les enjeux d'une conversation qui, au-delà de nos personnes, engage réellement notre avenir commun.

En restant à votre disposition pour trouver une date pour cet échange, je vous prie de croire en mon engagement déterminé, franc, et libre.

A bientôt ; à espère !

François-Xavier Bellamy

Député au Parlement européen

Président de la délégation française du PPE